

# Règlement pour la participation à une Colonie de Vacances

## *Inscription, Annulation, Interruption de la colonie*

- **L'inscription devient définitive**, après réception de l'e-mail de confirmation, suite à l'inscription en ligne.
- L'envoi de tous les documents doivent être envoyés **au plus tard 2 semaines après réception** des documents de réservation. A l'exception de la fiche médicale et de la copie de la carte de vaccination, qui doit être introduite au plus tard, **1 mois avant le début de la colonie**.
- En cas d'annulation de la part des parents/tuteurs les frais suivants sont à leurs charges: moins d'un mois: l'intégralité du prix. Seulement un certificat médical donne droit au remboursement complet du prix. Le certificat médical doit être rendu avant le départ de la colonie.
- Young Caritas se réserve le droit d'annuler la colonie (p.ex. peu d'inscriptions). Dans ce cas la totalité du paiement vous sera remboursée.
- **Les parents/tuteurs s'engagent à nous communiquer toutes les données de l'enfant/ du jeune** (maladies, troubles du comportement, handicap...) nécessaires au bon déroulement de la colonie. Si des données sont incomplètes et/ou fausses, nous nous réservons le droit de refuser la participation de l'enfant à la colonie ou de le renvoyer à tout moment à la maison.
- Young Caritas se réserve le droit de renvoyer un enfant/jeune à la maison pour des raisons de santé et/ou pour un comportement inadéquate.
- Dans le cas où le participant doit rentrer plus tôt pour une des raisons énumérées ci-avant, les parents/tuteurs s'engagent à organiser le rapatriement et de prendre en charge les frais encourus. En plus les parents/tuteurs n'ont pas le droit à un remboursement du prix.

## *Vêtements et Objets de valeur*

- **Young Caritas décline toute responsabilité pour des objets de valeurs** (p.ex. GSM, PSP, tablette, argent de poche, bijoux, ...)
- Les responsables de la colonie de vacances se réservent le droit de confisquer les objets de valeurs pour la durée du séjour. Notez s.v.p. que **la manipulation d'un GSM et d'une console portable provoque l'isolation du jeune et freine la dynamique du groupe**.
- Tous les vêtements/objets trouvés à la fin de la colonie de vacances seront **gardés pendant une période de 6 mois** dans les bureaux de Young Caritas. Après ce délai, ces objets seront considérés comme abandonnés et seront **donnés au centre de collecte** de la Caritas.

## *Prix*

- Le prix comprend tous les frais qui sont en relation avec le voyage: l'aller-retour en bus, le logement, la pension complète, les activités principales, les assurances et l'encadrement par nos animateurs/trices bénévoles. **Sauf le pique-nique** pour le voyage doit être organisé par les parents.
- En général l'argent de poche est à la libre disposition des participants lors des excursions.
- Pour les colonies d'hiver, la location du matériel (ski, chaussures, bâtons, casque) n'est pas comprise dans le prix, mais fait l'objet d'un supplément au prix de base. Le prix sera ajouté au montant de la facture après qu'on a reçu la fiche de ski.

## Départ et retour

- La durée et la date de la colonie ne peuvent pas être changées de la part des participants.
- **Les participants doivent être à l'heure au départ**, pour le cas où ils ratent le départ du bus, l'intégralité du prix sera retenue par Young Caritas.
- Au départ, les participants seront accueillis par les animateurs/trices de la colonie. L'original de la carte d'identité et de la carte sécurité sociale, l'argent de poche et les médicaments éventuels devront être remis à ces derniers.
- **Les parents/tuteurs s'obligent à venir chercher leurs enfants à l'heure.**

## Généralités

- Pendant toute la durée du séjour **les parents/tuteurs doivent être joignables par téléphone**. Prière de vérifier les contacts que vous nous avez fournis.
- J'autorise que des photos/films soient pris de mon enfant dans le cadre des activités de Young Caritas et que celles-ci peuvent être utilisés, le cas échéant, pour des documentations et publications publics et internes en relation avec l'objet de l'offre. Young Caritas décline toutes responsabilités pour les photos prises par des tierces personnes comme p.ex. d'autres participants.
- Les animateurs/trices ont seulement le droit d'administrer des médicaments, s'ils sont en possession d'une directive précise (dose, fréquence, ...) et signée, par le médecin ou les parents/tuteurs. **Les médicaments à prescription médicale peuvent seulement être administrés aux enfants/adolescents avec une ordonnance médicale.**
- Tous les participants doivent être en possession de l'original d'une **pièce d'identité individuelle et valable lors du séjour**.
- ou de problèmes, n'hésitez pas à nous contacter au 36 74 68.

Nom et date de la colonie :

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Nom des parents/tuteurs :

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature des parents/tuteurs

### Young Caritas



T. +352 36 74 68 – 1  
F. +352 36 50 43  
info@youngcaritas.lu  
www.youngcaritas.lu

Adresse Postale:  
B.P. 35  
L-5801 Hesperange

Adresse Bureaux:  
20, rue de Contern  
L-5955 Itzig

Agréments gouvernementaux :  
SECO RNAI FSE 201403/12  
SECO RNAI AA 201403/13